

**Avis et leçon a tous les laboureurs, cultivateurs, &c.;, ou theorie d'un nouveau système general pour l'administration économique de toutes les parties de l'agriculture, & principalement des terres labourables, à l'usage de toutes les nations / par M. Maupin.**

### **Contributors**

Maupin, active 1779-1782.  
University of Leeds. Library

### **Publication/Creation**

A Paris : Chez Musier; Gobreau, 1781.

### **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/gteasak3>

### **Provider**

Leeds University Archive

### **License and attribution**

This material has been provided by This material has been provided by The University of Leeds Library. The original may be consulted at The University of Leeds Library. where the originals may be consulted.

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome  
collection**

Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

5

# AVIS ET LEÇON

A TOUS LES LABOUREURS,  
CULTIVATEURS, &c.

OU THÉORIE

D'UN NOUVEAU SYSTÈME GÉNÉRAL  
pour l'administration économique de toutes  
les parties de l'Agriculture, & principalement  
des Terres labourables,

A L'USAGE DE TOUTES LES NATIONS.

Par M. MAUPIN, Auteur de la seule Richesse  
du Peuple, & de la Richesse des Vignobles.

*Exiguum colito . . . Virg.*

---

Prix, 24 sols, avec le reçu signé de l'Auteur.

---



A PARIS,

Chez { MUSIER, } Libraires, Quai des Augustins.  
      { GOBREAU, }

---

M. DCC. LXXXI.

*Avec Approbation, & Privilège du Roi.*

AVIS ET INVITATION

TOUS LES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ

ONT LE HONNEUR

DE VOUS INVITER

À LA RÉUNION

QUI SE TIENDRA

LE 15 JANVIER

À L'HORAIRE

DE 8 HEURES

DU SOIR, À

LA SALLE

DES FÉLIX

DE LA RUE

DE LA

A 8 H 15

DE LA SOCIÉTÉ

DE LA

DE LA SOCIÉTÉ

DE LA SOCIÉTÉ

---

*DISCOURS PRÉLIMINAIRE.*

**J**E voudrois instruire & changer toutes les  
Agricultures, enrichir, ou, au moins, mettre  
plus à l'aïse toutes les Nations, & sur-tout, soula-  
ger tous les Peuples. Tel est mon projet.

Parmi les conditions nécessaires pour y réussir  
complètement, il y en a deux principales.

La première, ce seroit de changer entière-  
ment, dans tous les pays, le Systême actuel de  
l'Agriculture, supposé qu'il y en ait un.

La seconde, ce seroit de réformer en plu-  
sieurs points les vues générales du commerce,  
ou, à mon avis au moins, la soif de l'or  
l'emporte trop souvent sur l'intérêt du grand  
nombre. J'avois préparé quelques réflexions  
sur cet objet, mais je n'ai pas jugé à propos  
de les placer ici. Je n'y traiterai que de l'A-  
griculture; & encore me renfermerai-je pres-  
que entièrement dans la partie rurale, sans  
étendre mes vues sur les conséquences po-  
litiques.

Depuis plus de vingt ans je m'occupe, avec  
un succès qui ne peut m'être disputé, des  
parties rurales les plus intéressantes; & depuis  
quinze ans & plus, pour la première fois,

j'ai entrepris de réformer entièrement le plan de toutes les parties de l'Agriculture, & d'y établir un Systême général d'exploitation absolument nouveau.

Je concevois toutes les difficultés d'une aussi grande révolution; mais je voulois la faire; & si je n'avois pas alors toutes les forces nécessaires pour l'opérer, je me sentoiss au moins capable de les acquérir; & je crois les avoir acquises, quoique, faute d'occasions, je n'aie pu les montrer toutes.

Tous mes efforts, quoique si souvent réitérés, ayant été inutiles, j'avois résolu enfin d'abandonner mon dessein & de renoncer à donner aucune espece d'instruction; je l'avois même déclaré: cependant, rappelé à mes projets par de grandes circonstances, qui ne peuvent, ce me semble, qu'en favoriser l'exécution, j'ai cru devoir suspendre ma résolution, & faire un nouvel effort pour les faire réussir: mais comme cet effort sera le dernier, sur-tout par rapport à la seule Richesse du Peuple, j'ai pensé que je devois au moins l'annoncer sous le titre de *Leçon*, ce titre m'ayant paru également propre à marquer ma confiance & à piquer l'amour-propre & la curiosité de ceux auxquels il se rapporte plus particulièrement,

On auroit pourtant tort de regarder ce premier titre de cet Ecrit comme une espece de provocation. J'exposerai ma Théorie, je l'établirai; mais si, après cela, quelqu'un juge à propos de l'attaquer, d'une maniere ou d'une autre, je ne la défendrai pas. La guerre ne peut être bonne que pour les hommes auxquels elle promet des lauriers; mais un Auteur comme moi, fût-il plus utile à son pays que vingt batailles gagnées, dès qu'il n'en coûte point des milliards & qu'il n'y a point d'hommes égorgés, on sera forcé de convenir qu'il n'entre point dans nos mœurs civilisées de lui accorder jamais le suprême honneur du triomphe; il ne doit pas combattre, & je ne combattrai point. C'est aux personnes qui me demandent mes Ouvrages, & en considération desquelles je donne particulièrement celui-ci, à me défendre, si elles le jugent à propos.

J'aurois bien désiré pouvoir déférer à leurs demandes, & leur donner toute entiere la seule Richesse du Peuple, & l'Art de la Vigne; mais comme les demandes ne sont pas, à beaucoup près, en nombre suffisant, je ne ferai réimprimer, quant à-présent, ni l'un ni l'autre de ces Ouvrages.

J'avouerai pourtant que mon parti étoit pris de publier la seule Richesse du Peuple; mais,

faisant réflexion, d'un côté, que j'avois à réformer en plusieurs points, le plan de culture que j'y ai donné, & de l'autre, que, pour le réformer, il étoit nécessaire de prendre, du nouveau Plan économique que j'ai annoncé, quelques parties essentielles, que pourtant, s'il étoit possible, je ne voudrois faire connoître qu'avec ce Plan, j'ai jugé que, plutôt que d'enseigner une culture que je savois imparfaite, il étoit mieux & plus honnête de ne point donner l'ouvrage, ou au moins, cette Partie.

Cependant, comme cet Ouvrage est des plus nécessaires, & si nécessaire, qu'on ne peut reculer d'une seule année le parfait établissement des moyens que j'y donnerai, sans faire perdre à l'Agriculture, & à la France seule, plus de cent millions d'économie & des avantages inappréciables, je me suis cru obligé d'en publier au moins les principes les plus fondamentaux, & de les établir de manière à faire accorder à mon nouveau Systême toute la confiance qu'il mérite.

Ce Systême, je ne crains point de le dire, est le plus important de tous les Systêmes, parce qu'il embrasse toutes les Nations, & qu'en supposant qu'il soit bien vu & solide, il n'en est aucun qui puisse leur produire autant de

bien, & sur-tout, aux Peuples de toutes les Nations.

Mais quelqu'avantage qu'aient sur mes autres découvertes, la seule Richesse du Peuple & le nouveau Plan économique que j'ai annoncé pour la culture des Grains, ces deux grandes parties ne sont pourtant pas les seules qui aient droit de fixer l'attention du public, & sur lesquelles je doive chercher à provoquer son émulation. L'Art de la Vigne & l'Art des Vins, qui, tous deux ensemble, ne pourroient balancer les avantages de la seule Richesse du Peuple, quand elle seroit seule, & encore moins étant accompagnée de mon nouveau Plan, sont pourtant des arts du plus grand prix, sur-tout pour les nations qui, comme la France, ont une partie importante de leur territoire en Vignobles: aussi mon dessein, dans cet Ecrit, n'est-il pas moins de les faire connoître que mon Système, avec d'autant plus de raison, que ces deux Arts doivent naturellement en être regardés comme deux grandes parties.

Il y en a encore une autre raison, c'est qu'à mon avis, la Vigne, bannie de plusieurs cantons qu'elle occupoit autrefois, pourroit, à la faveur de mes découvertes, y être réintégrée, & s'étendre même dans beaucoup d'autres où elle n'a jamais été; en sorte que généralement



parlant, ces découvertes n'intéressent pas moins directement les provinces qui n'ont pas actuellement de Vignobles, que celles qui en ont.

L'Art de la Vigne & la nouvelle méthode que j'y ai donnée, sont déjà connus des personnes qui ont la première édition que j'ai publiée de cet Ouvrage; mais la seconde méthode n'est connue de personne, & le nombre de celles qui connoissent la première est infiniment petit, en comparaison de celles qui devroient la connoître; & c'est pourquoi il est nécessaire que j'annonce ici l'une & l'autre. Cette annonce fera même la matière de la première division de cet Ecrit.

J'annoncerai dans la seconde, & par les mêmes raisons, mais plus sommairement, l'Art des Vins, ou la Richesse des Vignobles, partie des Vins.

J'exposerai ensuite les principes fondamentaux de mon nouveau Système, & je terminerai cet Ecrit par une Dissertation en réponse aux objections qui m'ont été faites sur ce Système.





# AVIS ET LEÇON

## A TOUS LES LABOUREURS, CULTIVATEURS, &c.

---

*Announce de l'Art de la Vigne, ou Richesse des  
Vignobles partie de la Vigne.*

**Q**N a beaucoup écrit sur la Vigne comme sur toutes les autres parties de l'Agriculture, & par-tout la Vigne est traitée comme tout le reste, c'est-à-dire, mal, très-mal & on ne peut guere plus mal: la Vigne coûte beaucoup, & en général rapporte très-peu. On s'en prend à la Vigne & aux saisons, & pourtant il est vrai de dire que la Vigne, en soi, est le meilleur des biens, & que si elle ne l'est pas, c'est à l'ignorance seule des Vignobles qu'il faut s'en prendre. C'est une vérité que j'avois assez bien établie dans l'essai que j'ai publié dès 1763, & que je me flatte d'avoir parfaitement démontrée dans l'Art de la Vigne.

J'ai publié cet ouvrage à la fin de 1779, avec une nouvelle méthode économique de cultiver la Vigne. Cette méthode est prouvée par mes propres expériences, & elle l'est particulièrement par dix années d'épreuve faite, *par comparaison avec la méthode ordinaire*, par un Magistrat Conseiller d'Etat, dont j'ai rapporté les lettres, ainsi que le jugement de l'Académie des Sciences, à la fin de l'ouvrage.

Ses effets, en général, sont de faciliter la culture, d'économiser un grand quart des échelas, les deux tiers des fumiers, & d'augmenter le rapport général de la Vigne d'un cinquième au moins.

Cette nouvelle culture a été adoptée, à ce que je vois, par quelques personnes, dans des cantons voisins de la Capitale, & par d'autres, dans des provinces qui en sont très-éloignées; & en effet, si on en excepte quelques provinces où les circonstances ont introduit en partie un usage tout différent de l'usage général, il n'en est aucune pour laquelle cette méthode ne doive être préférée; encore cette exception pourroit-elle faire la matière d'un examen; mais en la supposant bien fondée, les principes généraux de la culture, tels que la préparation de la terre, les labours, les engrais, la taille, &c. devant être, dans presque tous les points,

AUX LABOUREURS. II  
les mêmes dans tous les pays, l'Art de la Vigne, qui contient tous ces principes, n'en est pas ou n'en doit pas moins être le livre de tous les Vignobles, quel que soit d'ailleurs leur usage pour la disposition des ceps; aussi la seconde méthode, que je vais annoncer, y est-elle entièrement conforme.

Je suis fort porté à croire que la première, considérée du côté du rapport, est un peu plus avantageuse que la seconde, à cause des longs bois & des chevelures ou marcottes; mais bien certainement celle-ci est encore plus simple & plus économique; elle exige un peu moins d'échelas, moins de frais & d'engrais lors de la plantation, & par conséquent un peu moins des derniers pour l'entretien. La culture y est encore plus aisée, les méprises, si communes dans la taille, y sont moins à craindre, parce que la taille y est plus simple & plus uniforme; elle est telle, ce me semble, qu'il n'y a point de Vignerons, ni même de Bourgeois propriétaires de Vignes qui, avec une légère attention, ne puissent facilement s'y connoître & éviter de s'y tromper, ou d'y être trompés. J'estime qu'à raison de la simplicité de la taille, la Vigne durera encore plus que dans la première méthode, & bien certainement les raisins y mûriront plutôt.

Ce sont toutes ces considérations qui, dans la Richesse des Vignobles, m'ont fait dire à l'article particulier où j'ai parlé de l'Art de la Vigne, que les nouvelles vues que j'avois sur cette partie, étoient singulièrement intéressantes pour tous les propriétaires Bourgeois & tous les Vignobles de distinction, & j'ajoute ici pour toutes les provinces de France qui n'ont plus, ou qui n'ont point encore eu de Vignobles.

Personne, à ce que j'espère, ne doutera qu'il ne fut très-intéressant pour ces provinces, de pouvoir recueillir, sur leur propre sol, une liqueur aussi justement recherchée, aussi agréable & même aussi nécessaire que le vin. Mon dessein n'est point de faire ici l'éloge de cette boisson, la première, la plus réjouissante & la plus salubre de toutes les boissons. Il n'est personne apparemment qui n'avoue la préférence qu'elle mérite sur toutes les autres.

Il n'est guere croyable que l'Art puisse aller jusqu'à faire dans la Bretagne, la Normandie, l'Artois, &c. les meilleurs de nos vins.

Il n'est guere croyable non plus que ces provinces puissent jamais faire assez de vins pour leur propre consommation, & encore moins pour en faire des eaux-de-vie & les commercer au-dehors; mais c'est par cela même que les plantations, faites dans les terres & les situa-

tions qui s'y trouveroient propres, seroient sûrement avantageuses aux particuliers que le hazard auroit favorisé de ces heureuses rencontres. A l'abri de la concurrence & de la surabondance, parce qu'à raison de la consommation, il ne pourroit jamais y en avoir, ils seroient toujours assurés de la vente de leurs vins, & par-là, la culture de la Vigne leur seroit infiniment plus avantageuse qu'elle ne peut l'être dans aucune des provinces de Vignobles. Elle seroit, pour eux, une vraie richesse, & cette richesse, par une foule de raisons, en seroit une aussi pour leur province.

Chaque Province, comme chaque Etat, devroit s'appliquer & faire l'impossible, ou du moins tout le possible pour se procurer dans son propre territoire, toutes les richesses, & sur-tout toutes les productions & toutes les subsistances de premiere nécessité & d'usage habituel; il n'est rien moins que sage de dépendre des autres quand on pourroit ne dépendre que de soi.

Ce que je dis de chaque province, de chaque Etat, je le dis de même de chaque propriétaire, de chaque cultivateur, & particulièrement des propriétaires & des cultivateurs de la Vigne. Où en sont aujourd'hui une grande partie des Vignobles pour ne cultiver que la Vigne dans des terres où souvent ils

pourroient cultiver avec avantage , les grains & toutes les autres productions ?

Les provinces de France, qui n'ont point encore de Vignobles , sont heureuses que la Nature les ait préservées du même danger & du même désordre ; mais c'est un bonheur dont elles ne savent point profiter , puisqu'elles négligent entièrement la culture de la Vigne , c'est-à-dire , la culture qui , en soi , est la plus avantageuse & la plus lucrative.

Il est sûr que tout leur territoire , non plus que tous les autres , ne se prêteroit point indistinctement à cette culture ; mais la Vigne se plaît sur tous les coteaux bien orientés , elle se plaît encore dans tous les sables chauds , dans toutes les terres légères , dans tous les lieux secs ; & dans quelle province ne pourroit-on pas trouver tout cela si on se donnoit la peine de le chercher ? Je connois peu ou point ces provinces ; mais je crois savoir que toutes les circonstances que je viens d'exposer , & sur lesquelles on passe si légèrement dans toutes les provinces à Vignobles , se rencontreroient dans celles dont il s'agit , sinon dans un lieu , du moins dans un autre , & peut-être , au milieu des friches & des terres les plus abandonnées.

En général , à la latitude où se trouvent ces provinces , la Vigne ne peut manquer d'y réus-

AUX LABOUREURS. 15  
fir, dès que les terres qui y sont propres, ne  
seront point environnées de lieux marécageux,  
& que les gélées du printemps & de l'automne  
n'y seront pas plus à redouter que *dans une  
grande partie des cantons déjà plantés en Vi-  
gnes dans tous les autres pays.*

On aura même, à la faveur de ma seconde  
méthode, un avantage dont ne jouissent pas  
encore actuellement les cantons dont je viens de  
parler, c'est que la Vigne se défendra plus,  
& les raisins mûriront plutôt que dans la cul-  
ture ordinaire. Première raison pour planter.

Les raisins mûriront encore plutôt que dans  
cés cantons, par la raison que, si l'on veut bien  
faire, ils seront d'une espece meilleure &  
plus hâtive. Seconde raison.

Ainsi les vins, à raison de ce que les rai-  
sins seront d'une meilleure espece & mûriront  
un peu plutôt, seront meilleurs que dans beau-  
coup des cantons dont je viens de parler, &  
ils le seront encore à raison de ce qu'ils seront  
beaucoup mieux faits. Troisième raison.

On peut bien n'être pas parfaitement con-  
vaincu de la valeur de la première raison,  
parce qu'on ne connoît pas ma seconde mé-  
thode, mais on ne peut avoir aucun doute sur  
les deux autres. Ma manipulation des vins est  
connue, & personne apparemment ne s'avisera



de nier que de meilleurs raisins ne doivent donner de meilleurs vins. Ces deux points, & c'est déjà beaucoup, sont incontestables.

Avec ces deux points ou avantages, il n'est pas à croire que les vins dont il s'agit puissent jamais avoir la perfection des meilleurs vins, mais ils seront bons, marchands, & infiniment supérieurs aux vins communs des environs de Paris qui, quoique d'une qualité très-inférieure, comme il y en a par-tout, même dans les cantons les plus renommés, se vendent pourtant généralement très-bien, & se vendroient encore mieux si l'abondance des autres vins & la concurrence que n'ont point à craindre l'Artois & les autres provinces semblables, ne venoient en diminuer le prix.

Je pense bien que les premiers essais en ce genre ont été faits, mais avec quels raisins ? Et si les raisins étoient d'une bonne espece, comment la Vigne & les vins ont-ils été traités ? Fort mal dans tous les points, puisque, dans tous les points, on ne favoit ni l'un ni l'autre : cependant, sans parler de l'expérience faite, auprès de Rouen, par M. d'Ambournay, Secrétaire perpétuel de l'Académie & de la Société Royale d'Agriculture de cette Ville, j'ai connoissance de quelques particuliers dans l'Artois & au-dessus de Caen qui cultivent des

treilles

treilles & même quelques parties de Vignes, & en font du Vin, & continuent d'en faire, ce qui prouve qu'ils y trouvent un avantage. Mais combien cet avantage seroit-il plus grand & plus général si la Vigne & les Vins étoient conduits suivant mes principes? Quelques particuliers de la Basse-Bretagne qui désire-roient de les connoître en entier, se sont adressés à moi, & m'ont demandé de nouvelles instructions. A la vérité, quelqu'envie que j'en eusse, je ne les leur ai pas données, parce que ne voulant point m'ouvrir sur ma seconde méthode, je n'aurois pu les leur donner qu'imparfaites relativement à leur province; mais leur demande n'en marque pas moins leur vœu & le sentiment de leur besoin.

Tous, sans doute, ne voyent pas & ne verront pas si-tôt de même, ni aussi-bien; cependant, au moyen de ma Manipulation & de ma seconde méthode de cultiver la Vigne, le plus grand des obstacles ( la verdeur des raisins ) est levé ou peut l'être, du moins à l'égard des especes de terres que j'ai désignées.

Ce n'est pas pourtant que je veuille faire entendre qu'avec ma Manipulation on puisse enlever la verdeur des Vins ou des raisins, comme avec la main; mais les Vins, au moment où ils viennent d'être faits, sont moins verts

que dans la façon ordinaire , perdent leur verdure en moins de temps , & finissent par être très-bons & vendus en conséquence ; c'est ce qui est prouvé par une foule d'expériences , & entr'autres par celle que j'ai faite en 1771 , par ordre du Gouvernement. Les raisins étoient excessivement verts. Le Vin , quoique moins verd , à la faveur de ma Manipulation , que les autres Vins du pays , l'étoit encore beaucoup ; & cependant , au bout de l'année , n'avoit aucune verdure , étoit agréable & très-supérieur aux Vins du même canton , avec lesquels il n'avoit aucune ressemblance. J'ai rapporté cette expérience & ses suites dans la Richesse des Vignobles , page 8 des expériences. J'y ai rapporté aussi celles de M. d'Ambournay , & plusieurs autres qui sont toutes autant de preuves de ce que je viens d'avancer.

Ainsi , de ce côté , nul obstacle , en choisissant bien les terres & les meilleures especes de raisins qui sont d'abord le pineau ou morillon noir , le meunier , & , si l'on veut , le fromenteau , & ensuite le bourguignon & le famoireau , tous raisins noirs ou dans l'espece des raisins noirs. Avec ces cinq especes réunies & plus encore avec les trois premières , qui , à la vérité , chargent moins , mais mûrissent plutôt & donnent encore de meilleurs Vins , il n'y a point

d'années où, à la faveur de ma Manipulation comme de ma culture, on ne puisse parvenir par-tout à faire de bons Vins, des Vins agréables & d'une très-bonne qualité. Si j'avois une exception à faire, ce ne seroit qu'à l'égard des années trop humides, & par conséquent où il y a une trop grande surabondance d'eau.

Cet excès est bien autrement à craindre que celui de la verdeur, du moins pour les Vins bien faits. L'Art le plus simple de ma Manipulation & le temps suffisent pour le faire disparaître entièrement, & le temps, loin de diminuer l'autre, l'accroît encore, mais l'accroît également dans tous les pays.

Aussi toutes les réflexions que je viens de faire à l'occasion de ma seconde méthode de cultiver la Vigne, regardent-elles tous les pays, quoique de la maniere que je les ai proposées, elles semblent se rapporter particulièrement à quelques-uns.

Cette seconde méthode a encore un avantage sur la première, en ce qu'il est beaucoup plus facile de l'adapter à l'usage de tous les pays où la Vigne n'est point soutenue par des échelas.

Tout ceci, au reste, n'empêche pas que la première méthode ne soit excellente & infiniment supérieure à toutes les pratiques reçues; peut-être même (car, vu l'attention que j'ai

apportée dans toutes mes combinaisons, la chose n'est rien moins que certaine) peut-être même a-t-elle quelque avantage sur la seconde méthode du côté du rapport, mais bien sûrement, celle-ci est encore plus simple & plus économique, & la Vigne produira plus que dans aucune des manières en usage.

J'avois déjà conçu cette méthode avant de donner la première; mais, comme je l'ai déjà remarqué ailleurs, avec le public de l'Agriculture il faut souvent aller par mesure, soit pour éviter la confusion des idées, soit quelquefois aussi pour que les unes n'ébranlent pas les autres. Il se peut que ces raisons n'aient pas été les seules, mais n'y en eût-il pas eu d'autres, elles auroient suffi apparemment pour m'arrêter, & m'empêcher de publier les deux méthodes en même temps.

Il n'est pas encore sûr si je donnerai la seconde, mais il est plus que probable que je ne l'aurois pas même proposée de nouveau, sans l'honneur que m'a fait Monseigneur le Duc d'Orléans de m'appeller, à l'occasion de ma Manipulation des Vins, & pour la faire exécuter au Château de Saint-Affise.

Mon dessein étoit alors de me réserver absolument ma seconde Méthode de cultiver la Vigne, & de ne la communiquer à qui que ce

soit : mais , que ne peut souvent le haut éclat du rang , quand il est soutenu de toutes les qualités qui peuvent le faire aimer ? J'ai exposé à Monseigneur le Duc d'Orléans les effets des deux méthodes , & S. A. S. s'est décidée en faveur de la dernière ; en conséquence Elle a donné des ordres pour qu'une partie considérable des Vignes du Château fussent disposées , dès cet automne , suivant cette méthode ; & S. A. S. sous les yeux de laquelle cette opération avoit été commencée dans les premiers jours d'Octobre , pour être reprise à la fin du même mois , m'a fait la grace de me témoigner qu'elle en étoit satisfaite , en ce que déjà elle annonce le double avantage de réunir l'agréable à l'utile.

L'exemple d'un si grand Prince ne peut , sans doute , que produire un grand effet ; & j'ai lieu d'espérer qu'en fixant l'attention du public sur mes découvertes , on en sentira mieux le prix , & qu'on pourra les rechercher avec tout l'empressement que je désire depuis si long-temps.

Alors je donnerai l'Art de la Vigne , tel que je l'ai publié ; & outre quelques éclaircissimens sur la première méthode , j'y ajouterai la seconde , que je viens d'annoncer.

Cette seconde méthode est fondée sur les mêmes principes que la première , & toutes

les opérations principales en font généralement les mêmes ; mais ce sont d'autres combinaisons , & c'est de la différence des combinaisons que résulte la différence des effets.

L'Ouvrage sera de 4 livres , & non au-dessus , du moins à l'égard des personnes qui l'auront demandé d'avance. Je ne le publierai qu'après les Vendanges de l'année prochaine , afin de pouvoir y rendre compte de l'expérience que je viens d'annoncer ; & avant ce temps , je n'en communiquerai rien de quelque part que me viennent les demandes : je déclare même ( & le public doit s'appercevoir que je lui tiens parole ) , que je ne donnerai pas cet ouvrage ou que je ne le donnerai que *sur un très-grand nombre de demandes qui me seront faites à moi-même , avec promesse expresse de prendre mon Livre au prix que je viens d'annoncer. Les demandes seront en outre accompagnées du reçu signé de moi , que j'ai joint à cet effet , à chaque exemplaire de la Richesse des Vignobles , ou Complément de ma Manipulation générale des Vins ; autrement , je préviens que je n'aurai aucun égard aux demandes qui me seront adressées , & que je les regarderai comme non-venues. Je n'exige , pour donner cet Ouvrage , ni souscriptions , ni avances , quoique bien des personnes me les aient proposées ,*

& que quelques-unes même, dans la vue de s'affurer plus à temps de mes Ouvrages, & sans doute, de m'exciter encore plus à les donner, m'aient fait passer d'elles-mêmes au-delà du prix auxquels ils pourront aller; mais au moins est-il juste qu'avant de donner de nouveaux Ouvrages, je sois assuré de leur fort par celui des Ouvrages que j'aurai donnés.

C'est par les mêmes motifs que j'ai déjà déclaré, que je ne répondrais aux personnes qui me demanderoient des éclaircissimens sur les parties que j'ai déjà publiées, qu'en me représentant le reçu de l'Ouvrage sur lequel elles me feront des demandes. Le grand nombre s'y est conformé, mais plusieurs personnes ont négligé cet avis, & par-là, m'ont mis dans la nécessité de ne pas leur répondre, quelque envie que j'aie eu souvent de le faire: mais c'est une loi que je me suis imposée, & dont je ne me départirai vis-à-vis d'aucune personne; je n'en excepte que celles qui tiendroient de moi directement les Ouvrages, en voulant bien toutefois m'en rappeler au besoin le souvenir.

Toutes les personnes qui me feront l'honneur de m'écrire auront la bonté d'affranchir leurs lettres, & de me les adresser à *Paris, rue du Pont-aux-Choux, au petit Hôtel de Poitou.*



Avant de terminer cette annonce , je crois devoir donner un avis aux personnes qui me demanderont l'Art de la Vigne : c'est que l'une & l'autre méthode devant s'appliquer aux Vignes déjà plantées comme à celles qui seroient à planter , & la première opération exigeant souvent , dans les Vignes toutes faites , qu'une grande partie des ceps soit couchée , il est à propos en général de tailler , cette année , la partie des Vignes qu'on destinera à cette opération , plutôt *plus court* que long , afin que les ceps poussent de plus beaux jets , & que ces jets ou farmens *étant rognés plus longs* , les ceps puissent plus facilement atteindre , par le couchage , les places auxquelles ils seront nécessaires.



---

*ANNONCE de la Richesse des Vignobles ,  
partie des Vins , ou autrement dit , de la  
nouvelle Manipulation générale des Vins.*

**J**E ne m'étendrai pas sur cette partie , parce que quoiqu'elle ne soit pas , à beaucoup près , aussi connue qu'elle devrait l'être , elle l'est pourtant beaucoup plus que ma Culture de la Vigne.

C'est en 1767 que j'ai publié mon premier essai sur cette partie. J'ai publié depuis l'Art des Vins , dont il s'est fait successivement plusieurs éditions. Au mois de Mai dernier j'ai publié un nouvel Ouvrage sur les Vins , sous le titre de *la Richesse des Vignobles*. Cet Ouvrage se vend à Paris , chez *Musier & Gobreau, Libraires, quai des Augustins*. Le prix est de 3 liv. 12 s., dont le reçu signé de moi , est joint à l'Ouvrage. J'y ai donné un Procédé qui contient par ordre & graduellement , toutes les opérations de ma Manipulation pour tous les pays , avec un moyen particulier pour conserver les Vins. J'y ai joint les principales expériences de ma Manipulation depuis 1771 jusqu'en 1780.

Ces expériences , dont plusieurs ont été

exécutées sous les yeux même de l'Administration & par ses ordres , ont été faites dans toutes les provinces du Royaume , & dans différens pays étrangers.

Les effets de ma Manipulation sont en général , de rendre les Vins meilleurs dans toutes les années , d'en diminuer la verdeur , & , ce qui n'est pas moins important , d'en prolonger la durée au point de la doubler & même tripler , suivant la nature des Vins & les circonstances des années.

Ces effets sont si précieux pour tous les Vignobles , qu'il n'y a pas un seul Propriétaire , un seul Vigneron qui ne dût s'empresse à en profiter ; & cependant , depuis quinze ans , à peine puis-je compter sur cinq à six mille personnes qui aient encore adopté ma Manipulation. Je ne me permettrai point de dire ici la principale cause d'une indolence aussi inexcusable ; mais par circonstance je me dois absolument de dire un fait qui , à en juger par ce que m'ont dit quelques personnes , en surprendra apparemment beaucoup d'autres : c'est que , quoique je n'aie fait tirer la Richesse des Vignobles qu'à un mille d'exemplaires , il m'en reste encore , au moment où j'écris , près de trois cents ; & cependant j'en ai livré , d'une seule part , cent cinquante.

On n'attaquera sûrement pas la solidité & l'utilité même universelle de l'Ouvrage ; on ne dira pas non plus que ce sont les faits qui y manquent. A la vérité, il s'en faut bien que j'aie donné tous ceux que j'aurois pu rapporter : mais j'en ai rapporté un grand nombre de différentes provinces & même des pays étrangers ; & ces faits sont précis , circonstanciés , authentiques, & même quelques-uns ministériels.

Encore une fois, je ne dirai point la cause ou les causes de cette indolence : je n'ai voulu, en rapportant ces faits si décourageans & si peu conformes à mes vues d'utilité générale, que justifier vis-à-vis du Public toutes les précautions qu'il me force lui-même à prendre avant de lui livrer mes Ouvrages.

Ce n'est point ici le lieu de rendre compte des opérations qui ont été exécutées en dernier lieu, sur les Vins du Château de Saint-Affise ; je dirai seulement que les Vins, à la quantité de cent trente pieces, ont été faits en huit jours ; que tous les raisins ont été écrasés dans sept de mes nouvelles fouloires, & que ces fouloires, outre la propriété qu'elles ont de faciliter plus qu'aucune autre le parfait foulage des raisins, & de couvrir entièrement la li-  
queur pendant l'opération du foulage, ont encore celle de servir, au besoin, d'enfonçure

aux cuves, ainsi que cela a été pratiqué sur trois cuves, auxquelles on a ajouté seulement une planche de plus.

Je dirai encore que dans la vue de simplifier cette machine déjà très-simple, attendu toutes ses propriétés, & en même temps d'en diminuer un peu le prix, j'ai imaginé de substituer au cercle en quatre ou six parties, décrit dans la *Richesse des Vignobles*, à la page 12 de la description de la nouvelle fouloire, un bourelet ou tortillon de paille, gros de deux ou trois pouces, & qui a été fait à l'instant même des opérations, par les Vignerons, avec de la ficelle dont ils ont ferré la paille, pour en faire un bourelet. On s'en est servi pour les sept fouloires, & l'usage m'en a paru plus commode & plus parfait que du cercle de bois, qui d'ailleurs coûte beaucoup plus.

J'ajouterai enfin, que Monseigneur le Duc d'Orléans m'a fait l'honneur de me demander, & de prendre un grand nombre d'exemplaires de la *Richesse des Vignobles*, pour les faire distribuer dans son apanage & y répandre l'instruction.

L'instruction, si nécessaire par-tout, est en effet le plus grand des bienfaits, ou du moins elle peut l'être, suivant la nature de ses objets. Elle peut changer la face de la terre & le fort

des hommes. Instruire , sur-tout en matiere d'Agriculture , c'est donner , c'est soulager , c'est sauver des pertes & procurer des gains , c'est enrichir. Que d'opprobres , de besoins & de secours on pourroit prévenir & épargner par l'instruction ! mais par-tout & chez toutes les Nations , le Commerce emporte la principale & presque l'unique attention : & en effet , le Commerce est une grande source de richesses ; mais pourtant le Commerce , ainsi que tout le reste , ne seroit rien sans l'Agriculture ; sans elle , il ne seroit pas. Ceci est vrai , sur-tout pour tous les pays qui subsistent par l'Agriculture beaucoup plus que par le Commerce , sont par cette raison , appellés pays agricoles.

Un Etat agricole peut assez bien , ce me semble , se comparer à un Seigneur qui fait régir ses terres , & qui n'a d'autres richesses que ses terres.

Un tel Seigneur doit , sans doute , s'occuper de la vente de ses denrées & des moyens d'en faciliter les débouchés : il doit encore s'occuper du bon emploi de ses revenus ; mais , si uniquement occupé de ces soins , très-importans assurément , il négligeoit la culture de ses terres & des productions qui font sa seule richesse : si , en même temps qu'il néglige ses terres , il formoit le projet ou se berçoit de l'es-

poir de vendre une plus grande quantité de ses denrées : enfin si , pressé ou avide d'argent , il vendoit une partie de son nécessaire ou de celui des siens , un tel homme iroit , sans doute également contre ses propres intérêts & celui des autres.

Ceci peut s'appliquer , sans doute , à tous les Etats , mais il peut aussi , en plusieurs points , s'appliquer à tous les particuliers qui , d'une manière ou d'une autre , car il y en a tant , négligent la culture de leurs terres , & la perfection de leurs productions.

*Théorie d'un nouveau Système général pour l'administration économique de toutes les parties de l'Agriculture , & principalement des terres labourables.*

Le système de la seule Richesse du Peuple ; en tout le même que celui que je vais exposer , peut , relativement aux différens objets que je m'y suis proposés , se diviser en deux parties principales , dont l'une est purement politique , & l'autre purement rurale. Il ne s'agit point ici de la première , ainsi je ne parlerai que de la seconde.

Cette seconde partie n'est , à proprement parler , que le moyen de la première , mais

elle en est aussi la base, puisque, sans elle, la première ne pourroit se soutenir & se réaliser.

Les deux parties peuvent se regarder chacune comme un système particulier, en ce qu'elles tendent à une fin différente, & à établir un nouvel ordre de choses.

L'objet de la seconde est de changer entièrement & par-tout le plan, ou, pour mieux dire, la pratique actuelle de l'Agriculture, en sorte que toutes les parties qui la composent, & particulièrement l'exploitation des terres soient traitées d'une manière absolument neuve & toute opposée à ce qui se fait aujourd'hui.

J'ai déjà remarqué que je connois toute la difficulté d'une aussi grande entreprise, mais si je n'ai pas la gloire d'y réussir, j'aurai au moins celle de l'avoir tentée, & d'en avoir démontré la solidité. On va en juger par les principes que je vais établir, je n'exposerai que les plus essentiels & les plus fondamentaux, parce qu'ils me paroissent seuls suffisans pour convaincre tous les hommes judicieux de la parfaite certitude de mon système. Voici ces principes.





## THÉORIE OU PRINCIPES.

Beaucoup & bien , si l'on peut , sinon peu & bien. Peu & bien vaut mieux que beaucoup & mal.

Ce principe s'étend à tout , moral , politique & physique , & par conséquent aux bois , aux prés , aux vignes , aux terres , aux bestiaux , en un mot , je le répète , à tout.

La fertilité du terrain est préférable à la quantité ; c'est la fertilité du terrain qui enrichit & non la quantité.

Ce second principe s'étend à toutes les productions de la terre & par-tout ; ainsi par-tout & dans tous les pays , il faut préférer la fertilité , & par conséquent les moyens de fertiliser à la quantité du terrain ; ou pour faire une application plus précise , il vaut mieux cultiver moins de terre , moins de Vignes , &c. & les fertiliser que d'en cultiver une plus grande partie qu'on ne pourroit pas fertiliser.

Les terres actuellement en culture , qui ne rapportent que 2 , 3 ou 4 setiers de bled par arpent , & à plus forte raison celles qui en rapportent plus , pourroient à la faveur des engrais , en rapporter au moins & tout au moins dix.

Ce

Ce troisieme principe est prouvé dans la seule Richesse du Peuple, par les expériences précises que j'y ai rapportées, & que je rapporterai, avec quelques autres, dans la dissertation en réponse aux objections.

Le fumier, *employé à propos, & bien adapté à la qualité de la terre*, fait proportionnement d'autant plus d'effet, marque & agit d'autant plus puissamment, qu'il est en plus grande quantité, en sorte qu'un arpent de mauvaises terres ou de terres très-médiocres, fumées au double & encore mieux au triple, de la maniere que je viens de dire, rapporteroit à lui seul autant & même plus que deux ou trois arpens des mêmes terres, fumés au simple, ne rapporteroient tous les deux ou trois ensemble.

Ce quatrieme principe, qui s'accorde avec l'expérience & même avec les principes reçus, quoique très-mal suivis, est de la plus grande importance dans tout mon systême, mais particulièrement en ce qui regarde la culture des grains, puisque c'est singulièrement des engrais & de leur quantité que dépend le principal effet.

Le fumier, bien approprié à la qualité & aux besoins des terres, a deux grandes propriétés ( & c'est delà que viennent ses grands effets quand *il est bien employé & en quantité convena-*

*ble*) c'est d'engraisser les terres & d'en corriger les défauts. Il divise les terres trop compactes, il adoucit les terres trop aigres, il lie les terres trop légères & dont les pores sont trop ouverts; & c'est pourquoi dans mon système le double & sur-tout le triple de fumier doivent produire plus que le double & le triple.

Tous ces principes sont universels, conformes au bon sens, à la droite raison & aux faits; on ne peut les nier, & on ne les niera sûrement pas dans les termes que je viens de les poser. Ils sont d'une simplicité & d'une évidence auxquelles il me paroît impossible de se refuser.

Mais en même temps, il doit paroître bien étonnant que ces principes n'aient jamais été apperçus, ou qu'on n'en ait jamais senti les conséquences.

La première, la plus naturelle de ces conséquences, celle qui, ce semble, devoit d'elle-même & comme forcément se présenter, c'étoit que les engrais n'étant nulle part en proportion avec la quantité des terres cultivées, il falloit par-tout commencer par réduire la cultivation, & la borner à la seule quantité de terres qu'on pourroit fertiliser par une suffisante quantité d'engrais.

Cette conséquence, à la vérité, étoit très-

hardie, & renversoit entièrement le systéme de l'Agriculture & toutes les habitudes des cultivateurs ; mais, comme je l'ai observé, elle étoit ou sembloit toute naturelle & même forcée : cependant je suis le seul qui l'ai proposée en 1766, dans la réduction économique, & depuis dans la seule Richesse du Peuple.

Il y a plus, c'est que, quoiqu'en 1767 j'aie fait des efforts pour faire pénétrer cette vérité, elle a été si peu sentie, & je dirois même si universellement rejetée, que j'ai été forcé d'envoyer à la Beuriere les trois quarts au moins de l'ouvrage, & peu s'en est fallu que la seule Richesse du Peuple, qu'on paroît me demander aujourd'hui avec tant d'empressement, n'ait eu le même sort ; tant il est vrai que les idées & les vues qui, en apparence, sont les plus simples & les plus proches de l'esprit, en sont réellement les plus éloignées, & souvent même, lorsqu'elles sont connues, les plus difficiles à y faire entrer.

J'ai employé dans la seule Richesse du Peuple beaucoup d'autres principes économiques que ceux que je viens de présenter ; mais comme ces derniers me paroissent suffisans pour démontrer toute la solidité de la partie rurale du systéme de la seule Richesse du Peuple & de son universalité, je vais maintenant en ex-

poser les principaux effets, ensuite de quoi je présenterai ceux du nouveau plan que j'ai annoncé particulièrement pour la culture des terres labourables.

*Effets du Système de la seule Richesse du Peuple par rapport à la culture des terres labourables en France.*

Ces effets, comme je l'ai déjà remarqué, sont de donner au moins le double ou le triple de grains dans toutes les terres mauvaises ou médiocres, en doublant & triplant la quantité des engrais suivant la nature & le besoin des terres.

Les mauvaises terres & les terres médiocres sont réputées former, en France, les deux tiers des terres labourables qui, en totalité, montent suivant une supputation qui me paroît reçue, de 36 à 40 millions d'arpens.

Ainsi il faut compter au moins sur 24 millions d'arpens de terres médiocres ou mauvaises.

Toutes les terres, en général, doivent, suivant mon système, être améliorées au point de donner 10 setiers de bled par arpent.

Pour porter toutes les terres médiocres & mauvaises à ce degré de rapport, il faudra les fumer, les unes dans les autres, au moins & tout au moins, au double de ce qu'elles le sont

aujourd'hui, & par conséquent en réduire la culture au moins à la moitié : ainsi sur 24 millions d'arpens, c'en est 12 au moins d'acquis ou de conquis, si l'on veut, pour les autres productions, dont assurément il s'en faut bien que la quantité soit égale au besoin, soit pour le commerce extérieur, soit même pour l'usage de la nation, & sur-tout du pauvre peuple. Que de choses on achete, & qu'avec une meilleure Agriculture on pourroit vendre, ou, ce qui est bien plus important, avoir en abondance pour son propre usage !

Des douze millions d'arpens restés en culture, huit seulement seront ensemencés chaque année, la moitié en bled, & l'autre moitié en menus grains.

Dans la culture actuelle, sur 24 millions d'arpens, il y en a 16 d'ensemencés au lieu de 8. Ainsi, pour n'avoir que la même quantité de grains qu'à présent, on économisera dans mon système, la semence de huit millions d'arpens, ce qui apparemment est, au moins un objet de 60 millions par année.

Dans le plan que j'ai donné, les huit millions d'arpens recevront, chacun l'un dans l'autre, trois labours qui multipliés par 8 millions d'arpens font 24.

Dans la culture actuelle, les 16 millions d'ar-

pens reçoivent au moins, l'un dans l'autre, deux labours qui, multipliés par 16 font 32 au lieu de 24 seulement dans mon plan; ainsi économie d'un labour de huit millions d'arpens ou d'environ 40 millions qui, joints à 60, forment un total de 100 millions d'économie par année.

C'est beaucoup, & cependant je pense que je cave au plus bas, & que si je voulois tout compter, l'économie sur les semences & les labours iroit à plus d'un cinquieme en sus. Je compte 12 arpens en culture au lieu de 24, & il est probable qu'il n'y en auroit pas plus de 10. Je ne fais aucune mention des terres réputées bonnes, & cependant il est certain que les unes dans les autres, elles ne rapportent pas 10 setiers par arpent, & par conséquent, que pour les y porter, il y auroit encore réduction de culture & augmentation d'économie sur les labours & les semences; mais n'y eut-il que 100 millions d'économie par année, & que 12 millions d'arpens rendus aux autres productions, & repris sur la culture des grains, on avouera, à ce que j'espere, qu'il seroit difficile de faire une aussi grande conquête & de la faire avec autant d'avantages; & cependant il ne s'agit ici que d'une partie de l'Agriculture,

& non de toutes les autres qui produiroient en proportion.

Voici maintenant par comparaison les effets, ou du moins une grande partie des effets du nouveau plan économique que j'ai annoncé particulièrement pour la culture des grains.

*Principaux Effets du nouveau Plan.*

Ce nouveau plan, ainsi que celui que j'ai proposé dans la seule Richesse du Peuple, se rapporte à toutes les terres, mais particulièrement à toutes les terres médiocres ou mauvaises, parce que ce sont celles qui sont les plus éloignées du degré de fertilité que j'ai pris pour règle.

Dans ce nouveau plan, les terres ne recevront que la même quantité de labours & d'engrais que dans la culture actuelle, & cependant donneront *le tiers en sus*, & souvent dans les plus mauvaises terres, *le double* de ce qu'elles rendent aujourd'hui, enforte que, pour n'avoir que la même quantité de grains qu'à présent, il faudra un tiers moins de terres en cultures

Ainsi, sur 24 millions d'arpens de mauvaise terres & de terres médiocres dont 16 sont, chaque année en culture, ou en économisera un



tiers ou huit millions d'arpens pour les autres productions, & en outre chaque année, la semence, les labours & les fumiers d'environ six millions d'arpens.

Sous ce point de vue, assurément bien moins favorable que celui sous lequel je pourrois le présenter, si je ne craignois de m'ouvrir, ce plan économisera moins de millions d'arpens de terre, & à ce qu'il doit paroître, moins de semence que celui de la seule Richesse du Peuple; mais comme il n'employera guere que 10 millions d'arpens & que ces 10 millions d'arpens ne recevront, l'un dans l'autre, que deux labours au lieu de trois dans le premier plan, il économisera de plus que celui-ci, un labour d'environ huit millions d'arpens, & ; ce qui par-tout manque le plus & est préférable à une plus grande quantité de terres, le fumier de ~~6~~ millions d'arpens de terre.

Cette économie est, de toutes les économies possibles, la plus précieuse dans les circonstances où se trouve l'Agriculture de tous les pays. Celle des bras, par la même raison, ne l'est guere moins, sur-tout pour beaucoup de cantons.

Les deux plans sont excellens, mais je pense que, par les deux dernières considérations que je viens de présenter, le second doit être pré-

féré au premier ; cependant il s'en faut bien que j'en aie donné toutes les raisons , puisque je n'ai pas même présenté les deux tiers des avantages économiques qu'il pourroit produire indépendamment de celui que je vais exposer.

Cet avantage qui résulte particulièrement de la forme de la culture qui , pour être toute différente de celle en usage , n'en est pas moins simple , consiste en ce qu'à l'exception des terres pur sablon , des terres pierres , très-pierreuses , ou dans l'eau ( & encore à l'égard de ces dernières , y a-t-il des distinctions ) , il n'y en a aucune qui , étant soumise à mon nouveau plan , ne puisse produire , suivant sa nature , d'aussi beau froment , & tout au moins d'aussi beau seigle que dans les meilleures terres , & , à tout prendre , à moins de frais. C'est une propriété unique & qui ne peut se rencontrer que dans mon nouveau plan , mais qui peut s'appliquer aux terres de tous les pays , chauds ou froids.

Il en a encore une autre bien précieuse & qui lui est encore plus particulière que la précédente , mais je ne puis pas même l'annoncer.

Tout cela , je l'avoue , est peu croyable ; mais si on regarde bien les effets si avérés de ma Manipulation des Vins , les effets de ma culture de la Vigne qui , en

même temps qu'elle économise une partie considérable des avances , multiplie en proportion la production , on verra que ces effets, pour être encore moins importans que ceux que je viens d'annoncer , ne sont gueres moins extraordinaires, & par conséquent que si les uns sont certains , les autres peuvent l'être , & ils le sont ; ceux de mon nouveau plan , comme ceux de ma Manipulation des vins & ceux de ma Culture de la Vigne.

J'en ai pour garans mes expériences mêmes , elles sont précises , elles ont été faites par comparaison avec la culture ordinaire. A la vérité , elles n'ont point été faites sur des arpens de terre , mais je les ai faites assez en grand pour pouvoir les apprécier , & elles m'ont prouvé , sur-tout la dernière , que la même quantité de fumier qui dans la pratique actuelle , ne donne que cinq setiers de bled par arpent , en donne , à l'aide d'une autre culture & meilleure , plus de sept & demi , & par conséquent un tiers de plus que la culture en usage. Il a même été un temps où j'avois offert de le prouver publiquement dans les sables de la porte Maillot , mais ce temps est passé & je ne donnerai point mon nouveau plan , ou si je le donne , je ne le donnerai qu'après que toutes les conditions que je propose pour mes autres ouvrages , & en

particulier pour la seule Richesse du Peuple, auront été pleinement remplies par le public, ou pour lui.

Je ne proposerai celles auxquelles je donnerai la seule Richesse du Peuple, qu'après que j'aurai discuté, comme je vais faire, les objections qui m'ont été faites sur cet ouvrage. Je dirai seulement ici que j'y ferai de très-grandes augmentations, que le plan que j'y donnerai pour la culture des terres, sera beaucoup plus développé & plus parfait que dans la première édition.

*Dissertation en réponse aux objections qui ont été proposées contre quelques parties de la seule Richesse du Peuple.*

Le système de la seule Richesse du Peuple pourroit avoir des inconvéniens, ou même être faux en quelques points, ou relativement à certaines parties de l'agriculture, & cependant être juste & le meilleur possible à l'égard de toutes les autres.

Cette distinction, que peu d'hommes savent ou veulent faire, est de toute justice & de la plus grande conséquence. Je ne la reclame point, du moins par rapport aux principes gé-

néraux que j'ai établis dans la seule Richesse du Peuple & dans cet écrit, parce que je pense qu'ils n'en ont aucun besoin, & que mon système, considéré dans sa généralité, est à l'abri de toute atteinte.

Quant à l'application que j'ai faite de ce système à la culture des grains, les uns m'ont fait de pures observations, les autres, des objections. Pour répondre à la première, je vais transcrire ici la partie de mon plan, qui se rapporte à l'emploi des terres qui ne pourront, faute d'engrais, être comprises dans l'amélioration.

« Quant au surplus des terres qui ne pourront être améliorées, si les Fermiers ne peuvent faire mieux; car il me paroît déraisonnable d'exiger l'impossible, ils les laisseront pour la pâture de leurs bestiaux (cet emploi n'est pas le meilleur, mais pourtant il n'est rien moins qu'indifférent) ou ils les mettront en prés naturels autant que la qualité des terres s'y prêtera, ou encore suivant leurs facultés, ils appliqueront en tout ou partie, au profit des terres restantes, les labours, les semences & les autres frais qu'ils économiseront par la réduction de leur sol.

» Les uns laboureront une partie, plus ou moins grande, de ces terres pour les mettre en orges ou avoines, sur deux labours.

» Les autres, après avoir préparé leurs terres  
 » convenablement, pourront les mettre en prai-  
 » ries artificielles. Cette maniere de les em-  
 » ployer *convient aux laboureurs les moins aisés*,  
 » & est préférable en général à toutes les au-  
 » tres, 1<sup>o</sup>. parce que les premiers frais, une  
 » fois faits, on n'est point dans le cas de les re-  
 » nouvellir tous les ans, comme dans la culture  
 » des plantes annuelles. 2<sup>o</sup>. Parce que c'est une  
 » vérité qu'on peut regarder comme générale-  
 » ment reconnue, que par-tout un bon arpent  
 » de pré ou d'herbages, donne plus de revenu  
 » qu'un bon arpent de terre cultivé en grains,  
 » à moins que les grains ne jouissent d'une fa-  
 » veur toute particuliere & exclusive. 3<sup>o</sup>. Parce  
 » que c'est un moyen aussi sûr qu'économique  
 » d'améliorer les terres & de multiplier les  
 » bestiaux, si nécessaires à l'homme & au pro-  
 » grès de l'Agriculture.

» Les engrais sont la grande clef de l'Agri-  
 » culture, ce sont les bestiaux de toutes les es-  
 » peces qui donnent les engrais : on ne peut  
 » donc sans les bestiaux avoir une forte agri-  
 » culture ; mais on ne peut multiplier la quan-  
 » tité des bestiaux & des troupeaux, qu'en mul-  
 » tipliant les prairies artificielles ; il faut donc  
 » les multiplier ».

Il faut multiplier aussi considérablement les

avoines ; car ce n'est point assez de nourrir les bestiaux , il faut les bien nourrir , ils rendront plus de services , seront plus profitables & fourniront plus d'engrais & meilleurs.

Les engrais étant multipliés en raison des bestiaux , une grande partie des terres que , dans mon système il faudroit soustraire aujourd'hui à l'amélioration , pourra être fumée & amendée , & alors pourra rapporter en abondance des chanvres , des lins & en général toutes les especes de productions.

D'ailleurs il est certain que les terres comprises dans la première amélioration , après avoir été fortement fumées plusieurs fois , exigeront par la suite , un peu moins d'engrais , & que cet engrais pourra être rejeté sur une partie des autres terres.

Toutes les terres seront donc employées ; soit à une espece de production , soit à une autre ; il est même impossible qu'elles ne le soient pas , non-seulement parce qu'il est évidemment de l'intérêt des laboureurs & des cultivateurs de les employer , mais encore parce qu'il n'est que trop dans leur esprit de tout cultiver , bien ou mal.

Mais cela ne fut-il pas , comme il est impossible que ce ne soit , faudra-t-il perdre 100 millions d'économies , & tout au moins une

partie des productions que l'emploi d'une partie de ces économies ne peut manquer de faire naître? Qui oseroit le dire? Personne. Aussi l'observateur judicieux qui m'avoit proposé, dans un de nos papiers publics, la difficulté à laquelle je viens de répondre, a-t-il été le premier à la résoudre & à convenir qu'elle portoit à faux, & que, dans tous les cas elle ne méritoit aucun égard.

L'amateur qui, dans le même papier, m'a proposé la seconde difficulté, n'a pas été moins judicieux, & est convenu qu'il ne me l'avoit faite que, parce que lui ayant été faite à lui-même, il jugeoit nécessaire que je la discutasse publiquement pour faire voir que, quoique spécieuse, elle n'étoit pourtant rien moins que solide.

En effet, il en est du versement des bleds comme de tous les autres accidens qui peuvent leur arriver. De même que ces accidens n'arrêtent point les Laboureurs & qu'ils en courent les risques, de même doivent-ils faire à l'égard du versement, & ils le font. Les terres qui rapportent le plus, sont celles où cet accident est le plus fréquent, & cependant ce sont celles qui généralement sont les plus recherchées, parce qu'en effet, ce sont celles qui enrichissent le plus les Laboureurs qui les cultivent.



Les mauvaises terres & les terres médiocres peuvent aussi en enrichir quelques-uns, mais il est de fait qu'ils fument bien leurs terres, & qu'ils ne leur refusent du fumier que quand ils ne peuvent plus y en mettre.

Ce n'est pas que le versement des bleds ne soit réellement un très-grand accident; mais 1°. cet accident n'est point une suite nécessaire & habituelle de l'amélioration, sur-tout en la bornant, comme je l'ai fait dans mon système, & par cette considération, sur le pied de dix setiers par arpent. 2°. N'est-ce point un bien plus grand accident encore & plus certain que de ne récolter habituellement que trois, quatre ou cinq setiers de bled, où on pourroit en avoir dix? 3°. Si le versement des bleds a souvent lieu dans les grandes améliorations par les engrais, ne seroit-ce presque pas toujours par le vice de la culture, par l'ignorance ou le peu de soin des Cultivateurs qui négligent ou ignorent les précautions particulières qu'exige cette espèce d'amélioration? Les hommes ne veulent jamais avoir tort. Ils sont mal-adroits, ils font des fautes & les imputent aux choses quand ce seroient eux seuls qu'ils devroient en accuser.

Ce qu'il y a de certain, c'est que s'il n'y a pas de moyens pour prévenir entièrement & toujours

Toujours le versement des bleds, il y en a au moins qui souvent le préviendroient & le rendroient moins fâcheux. J'en avois proposé quelques-uns dans la seule Richesse du Peuple, & quand il en sera temps, j'en proposerai d'autres plus sûrs encore, & qui, à ce que j'espère, réuniront tous les suffrages.

Outre les observations que je viens de discuter, on m'a fait encore plusieurs autres objections, non pas publiquement comme les précédentes, je pense qu'on en auroit eu honte, mais comme les paroles s'envoient, on me les a faites verbalement.

On m'a dit, 1°. qu'il y avoit des terres qu'il seroit dangereux de trop fumer, c'est-à-dire, de les fumer au-delà de ce qu'on les fume ordinairement, & qu'on le savoit même de très-habiles Laboureurs. Ce dernier fait peut être vrai, l'Agriculture est assez avancée pour cela; mais il n'en est pas moins vrai aussi que ces habiles Laboureurs, s'ils ont avancé la proposition indéfiniment, ont eu tort, & que s'ils ont entendu parler des mauvaises terres ou des terres médiocres, ou même des terres qui, dans la culture actuelle, rapportent moins de dix setiers par arpent, ils ont encore eu un plus grand tort. Je suis fâché que ce soient d'habiles Laboureurs qui l'aient dit, mais bien sûre-

ment ils ne font point habiles en ce point ; car rien n'est plus faux , non pas pourtant que la chose ne puisse arriver & même n'arrive , mais elle arrive par une cause & ils en donnent une autre. Ce n'est pas parce qu'on fume trop , mais parce qu'on fume mal & qu'en outre on cultive mal.

On m'a dit en second lieu qu'il y a des terres qui ne pourroient pas rapporter plus qu'elles ne rapportent ; mais pourquoi ne le pourroient-elles pas si elles ne rapportent pas au moins dix setiers par arpent ? C'est ce qu'on n'a garde de dire , parce qu'on ne le fait pas.

Je dois pourtant avouer qu'on m'a opposé quelques faits. On m'a cité pour exemple , quelques parties de terre qui avoient été plus fumées que les autres , & qui avoient donné moins de grains que celles qui l'avoient été moins , ou même dont le bled avoit versé avant d'épier ; mais une saison trop contrariante & extraordinaire ne peut-elle pas en être la cause , & alors qu'en conclure pour toutes les années & la these générale ? Mais le fumier avoit-il toutes les qualités qu'il doit avoir ? A-t-on bien fumé , je ne dis pas beaucoup , mais bien ? A-t-on bien labouré , bien semé & convenablement à l'amélioration ? Toutes ces choses sont nécessaires , mais on ne les fait pas , & cependant on affirme & on affirme sans

façon contre une foule d'expériences qui prouvent directement le contraire. Je me donnerai bien de garde d'en charger cet écrit ; mais comme la matière est très-importante, & qu'il s'agit de détruire absolument un préjugé qui ne peut que favoriser l'indolence & produire les plus grands maux, je vais m'appuyer des expériences dont je me suis appuyé dans la seule Richesse du Peuple.

Le premier exemple est tiré de l'Encyclopédie, au mot Ferme.

« Nous ne saurions trop le répéter, dit M. Leroi, Auteur de cet article, l'Agriculture ne peut avoir de succès étendus & généralement intéressans que par la multiplication des bestiaux. *Ce qu'ils rendent à la terre par l'engrais, est infiniment au-dessus de ce qu'elle leur fournit pour leur subsistance* ». ( Si cette proposition est rigoureusement vraie, elle va loin. )

» J'ai actuellement sous les yeux une ferme dont les terres sont bonnes, sans être du premier ordre ; elle étoit, il y a *quatre ans*, entre les mains d'un fermier qui la labouroit assez bien, mais qui la fumoit très-mal, parce qu'il vendoit ses pailles & nourrissoit peu de bétail. Les terres ne rapportoient que *trois ou quatre setiers* de bled par arpent dans les

» meilleures années. *Il s'est ruiné*, & on l'a  
 » contraint de remettre sa ferme à un Cultiva-  
 » teur plus industrieux. Tout a changé de face ;  
 » la dépense n'a pas été épargnée. *Les terres*  
 » *encore mieux labourées* qu'elles n'étoient ,  
 » ont été , de plus , *couvertes de troupeaux & de*  
 » *fumier*. En deux ans , elles ont été améliorées  
 » au point de rapporter *dix setiers* , & d'en  
 » faire espérer encore *plus par la suite*. *Ce suc-*  
 » *cès sera répété toutes les fois qu'il sera tenté*.  
 » Multiplions nos troupeaux ( & par là nos en-  
 » grais ) nous doublerons presque nos recol-  
 » tes en tout genre ».

C'est l'expérience de M. Charlemagne, La-  
 boureur à Baubigny près Paris, qui me four-  
 nira le second exemple.

Dans cette expérience, les terres, malgré  
 même le versement des bleds, ont donné à la  
 faveur des engrais, de 12 à 14 setiers de bled  
 par arpent, au lieu de six à sept qu'elles ren-  
 doient au plus dans les meilleures années. J'ai  
 vu les bleds sur pied, & je puis assurer qu'ils  
 étoient superbes. Le succès de cette expérience  
 a été constaté par la Société Royale d'Agricul-  
 ture de Paris, & par elle promulgué en 1767.

Une lettre insérée dans la Gazette d'Agricul-  
 ture à l'occasion de la seule Richesse du Peuple,  
 me fournira le troisième exemple. En rendant

à l'Auteur de cette lettre toute la justice qu'il mérite, il y a beaucoup de points sur lesquels je ne puis être d'accord avec lui ; mais le grand rapport qu'il a obtenu, n'en est pas moins une preuve.

Après avoir rendu compte de sa culture qui, sans être, à beaucoup près, la même que la mienne, s'en rapproche beaucoup en ce qui concerne l'amélioration & la réduction des exploitations, il en rapporte l'effet en ces termes. « De 150 gerbes que rapportoient mes terres, » par arpent, je suis parvenu à en retirer de » certains arpens jusqu'à 460, dixme à la trei- » zieme payée, ce qui fait 500 & plus ».

J'aurois encore plusieurs faits particuliers à ma connoissance à citer, mais les faits publics & écrits étant toujours les plus imposans, je me borne à ceux de cette espèce : celui par lequel je vais terminer ces citations, ne manquera pas, sans doute, de paroître peu croyable à bien des personnes, & cependant ne doit pas moins en être regardé comme certain. Nombre d'Auteurs l'ont déjà cité comme moi, dans leurs ouvrages. Voici ce fait.

La Société d'Agriculture établie à Dublin, en Irlande, ayant proposé un prix pour celui qui, dans le courant de 1742, recueillerait la plus grande quantité de froment, sur un

acre de terre semé en une seule piece; ce prix fut adjugé à M. Yelverton, qui prouva avoir recueilli *vingt-quatre setiers & demi* de froment dans un acre d'Angleterre, qui est plus petit d'environ un seizieme que l'arpent de cent perches de vingt pieds de Roi. Le fait fut inscrit avec ses circonstances dans les registres de la Société, & fut publié par toute la Grande-Bretagne.

Ainsi par-tout & dans tous les pays, comme dans toutes les terres, les grands effets de l'amélioration sont les mêmes; & il est prouvé incontestablement que les terres, & toutes les terres, peuvent rapporter par arpent dix setiers & même beaucoup au-delà; & par conséquent, que c'est à tort & contre l'évidence même des faits, qu'on s'est permis de dire le contraire.

On m'a dit, en troisieme lieu, qu'on ne pouvoit disconvenir des grands effets de l'amélioration que je propose; mais qu'il étoit, peut-être, à craindre qu'en rendant les grains aussi abondans, le prix n'en baissât au point, que la culture des bleds ne devînt défavorable aux Laboureurs. Par égard pour les personnes qui m'ont fait cette observation, je supprimerai toutes les réflexions qu'elle me donneroit occasion de faire, & je remarquerai

seulement, que dans mon Systême les Labou-  
 reurs seuls pourroient économiser, chaque an-  
 née, plus de cent millions sur la seule culture  
 des grains, indépendamment des bénéfices im-  
 menses qu'ils feroient d'ailleurs, & qu'au sur-  
 plus je ne leur ai jamais dit, ni conseillé de  
 mettre en culture de grains, quand ils le  
 pourroient, toutes les terres qu'ils y ont au-  
 jourd'hui. Il seroit, sans doute à désirer, pour  
 le pauvre peuple, pour tous les Agens de l'A-  
 griculture, si souvent mal nourris, & pour eux-  
 mêmes, qu'ils en missent par la suite une  
 partie de celles que, dans mon Systême, ils  
 seront obligés d'abord d'y soustraire : mais le  
 plus grand nombre de ces dernières doit être  
 employé, suivant mes principes, à d'autres  
 productions. L'intérêt de tous les cultivateurs,  
 comme de toutes les sociétés, est de mettre  
 une balance & une proportion entre toutes les  
 subsistances & toutes les productions, afin que  
 le prix des unes soit toujours, autant qu'il est  
 possible, en raison du prix des autres. Si, à  
 avances égales, le prix d'une denrée est au-  
 dessous, & sur-tout, beaucoup au-dessous du  
 prix de toutes les autres, ou même d'une  
 grande partie des autres, le Cultivateur de  
 cette denrée souffrira, & s'il est pauvre,  
 comme il y en a tant, il sera ruiné; mais



assurément ce ne sera ni ma faute, ni celle de mon système.

Les dernières objections que je viens de discuter ne sont, à bien dire, que de pures futilités; mais comme l'objet en est très-important, j'ai cru ne pouvoir négliger d'y répondre.

A l'égard des autres qui ont pu m'être faites, comme elles ne se rapportent point au fond de ma culture ni de mon système, je me bornerai à de simples observations.

La première, c'est que dans les provinces les mieux cultivées & qui rapportent le plus de grains, bien moins à raison de la supériorité de l'industrie que par la faveur des terres ou des circonstances, il y a beaucoup de cantons & de terres qui sont très-mal cultivés.

La seconde, que dans les cantons mêmes les mieux cultivés, il y a encore beaucoup de terres qui pourroient l'être mieux ou qui le sont mal, faute de connoître les vrais principes sur lesquels elles doivent l'être.

La troisième, que quand il seroit vrai que toutes les terres d'une province seroient aussi bien cultivées qu'elles devroient l'être, les autres parties de mon système n'en seroient pas moins applicables, dans ces provinces, à toutes les autres parties de l'Agriculture.

La quatrième, que mon système, les prin-

principes de ma culture & ma culture même , conviennent à tous les pays sans exception , parce qu'il n'y en a aucun , chaud ou froid , où il n'y ait de mauvaises terres & des terres médiocres , & que par-tout on ne peut fertiliser les terres mauvaises & médiocres que par une meilleure culture & une plus grande quantité d'engrais , & encore parce que nulle part , les autres parties de l'Agriculture ne sont traitées sur les principes ou la théorie que je viens d'établir.

En effet , cette théorie , ainsi qu'on a dû le remarquer , ne se borne point à la seule culture des grains , elle s'étend encore à toutes les autres cultures , à toutes les branches de l'économie rurale ; aux troupeaux , aux bestiaux , comme aux grains , comme à la vigne , comme aux prés , comme aux bois , comme à toutes les productions de la terre. Beaucoup & bien si l'on peut , sinon peu & bien , & même mieux que bien , s'il est possible. Ce précepte de la raison se rapporte à tout , & à toutes les situations.

On ne peut trop le méditer , pour en appercevoir & en appliquer à propos toutes les conséquences. Il faut se le bien inculquer & l'inculquer aux autres. Ce précepte , quand je n'aurois exposé que lui , seroit seul une grande

leçon, & j'en ai donné beaucoup d'autres dans cet Ouvrage. J'y ai présenté le plan sur lequel toutes les parties de l'économie rurale doivent être traitées. J'en ai démontré particulièrement la solidité par rapport à la culture des grains : j'ai même déterminé d'une manière précise le degré d'amélioration par celui du rapport qu'on doit s'y proposer ; & je ne doute point que les Cultivateurs attentifs & industrieux ne puissent tirer de cet Ecrit un très-grand parti pour tous les genres d'exploitations, & même pour celle des terres à grains : cependant il s'en faut bien que j'aie présenté toutes mes vues & développé toutes mes idées, sur-tout en ce qui concerne l'amélioration & la culture des terres labourables.

Ce n'est pas que je ne l'eusse bien voulu : j'en sens malheureusement plus que personne la nécessité. Je fais que si les choses étoient tout autrement disposées, je ne pourrois pas différer d'une seule année la publication du plan que j'ai à donner, dans la seule Richesse du Peuple, pour la culture des terres, sans faire perdre à la France seule plus de cent millions d'économie, & une infinité de subsistances. Je fais encore que mes nouvelles méthodes de cultiver la Vigne, indépendamment de la multiplication de la production, épargneroient

aux Vignobles , sur trois millions d'arpens de Vignes , plus de trente millions par année. Je fais tout cela : mais quoique personne n'ait jamais été au contraire , & qu'assurément le prix de mes Ouvrages ait toujours été à la portée des facultés du plus grand nombre des Cultivateurs , il semble qu'il n'y ait que moi qui le sache.

J'avouerai pourtant qu'à en juger par l'empressement d'un certain nombre d'amateurs , j'ai quelque lieu de croire que je ne suis peut-être pas le seul , & c'est même particulièrement par égard pour ces personnes que je me suis déterminé à donner cet Ecrit ; mais j'ai fait de grands sacrifices , & je n'ai dû les faire que pour les plus grands intérêts , & que dans de grandes vues. Elles seront remplies , & je verrai , de mes yeux , la plus grande partie de la révolution que je me suis proposé de faire dans l'Agriculture , ou je ne donnerai point le reste de mes découvertes , & sur-tout , le plan que j'ai annoncé que je joindrois à la seule Richesse du Peuple , pour la culture des terres ; & c'est pourquoi je ne publierai ce plan , car pour le moment il ne s'agit point de l'autre , que sur le vœu d'un très-grand nombre , & aux conditions qui suivent.

La premiere , c'est que les personnes qui me le demanderont , & la seule Richesse du Peuple , me représenteront le reçu de la Richesse des Vignobles , & le reçu que je joindrai à cet effet au présent Ouvrage.

La seconde , qu'elles s'engageront par écrit de prendre la seule Richesse du Peuple avec le plan de culture qu'elle contiendra , dès que cet Ouvrage sera imprimé , moyennant six livres par exemplaire.

Pour faciliter le Public , j'ai joint à chaque exemplaire de cet Ecrit , le modele de cette promesse , ainsi que de celle qui regarde l'Art de la Vigne , ou la Richesse des Vignobles , partie de la Vigne.

Les personnes qui me demanderont ces Ouvrages me remettront ces promesses , en y mettant seulement leur nom , leur qualité , leur demeure (a) , leur signature , & la date.

A ces conditions je donnerai l'Ouvrage que j'annonce ; & je me charge même , après que j'en aurai reçu le prix , de faire passer les exemplaires , francs de port , dans tout le Royaume. J'en agirai de même à l'égard de l'Art de la

---

(a) On trouvera la mienne & quelques autres conditions auxquelles on voudra bien se conformer , vers la fin de l'annonce de l'Art de la Vigne.

Wigne, dont le prix, comme je l'ai déjà annoncé, fera de 4 livres.

Mais comme je suis décidé à ne donner la seule Richesse du Peuple que sur la demande du très-grand nombre, sans quoi je ne la donnerois pas, je déclare que je ne publierai point cet Ouvrage avant trois ans, c'est-à-dire, avant le mois de Décembre 1784.

Ce terme paroîtra bien long, sans doute, aux personnes qui désireront cet Ouvrage: mais pour que le grand nombre demande, il faut qu'il soit instruit qu'il a à demander; & ce terme m'a paru au moins nécessaire. Au reste, il est au pouvoir du Public plus qu'au mien, d'en abréger la durée; & alors je le satisferai plutôt.

F I N.

---

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit qui a pour titre: *Avis & Leçon à tous les Laboureurs, &c.*, par M. Maupin. Cet Ouvrage ne contient rien qui doive en empêcher l'impression.

Fait à Paris, ce 15. Novembre 1781.

LEBEGUE DE PRESLES.

P E R M I S S I O N D U R O I .

**L** OUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & feaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT. Notre amé le sieur MAUPIN Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, intitulé: *Avis & Leçon à tous les Laboureurs & Cultivateurs*; s'il Nous plaïsoit lui accorder nos Lettres de permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de cinq années consécutives, à compter du jour de la date des présentes; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; à la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères; que l'impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1715; & à l'Arrêt de notre Conseil du 30 Août 1777, à peine de déchéance de la présente permission; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique; un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Maupeou & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMENIL, le tout à peine de nullité des présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement; Voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le douzième jour du mois de Décembre, l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt-un, & de notre Règne le huitième. Par le Roi en son Conseil. Signé, LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XXI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 2549. fol. 611. conformément aux dispositions énoncées dans la présente Permission; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'article CVIII du Règlement de 1723. A Paris, le quatorze décembre 1781.*

LE CLERC, syndis,

Je soussigné ;

promets payer à M. Maupin 4 livres , pour le prix d'un exemplaire de l'Art de la Vigne , ou Richesse des Vignobles , partie de la Vigne , lorsque cet Ouvrage sera imprimé : le tout , conformément & sous les conditions énoncées dans l'Avis & Leçon aux Laboureurs , &c. , publié par M. Maupin. Fait à ce

Je soussigné ;

promets payer à M. Maupin la somme de 6 livres , pour le prix d'un exemplaire de la seule Richesse du Peuple , lorsque cet Ouvrage sera imprimé : le tout conformément & sous les conditions énoncées dans l'Avis & Leçon aux Laboureurs , &c. , publié par M. Maupin. Fait à ce

*Pour le prix d'un exemplaire de l'avis & leçon aux Laboureurs , &c. M.*

m'a payé vingt-quatre sols , dont je lui donne mon reçu aux fins énoncées dans l'Ouvrage.

A Paris ce *vingt quatre* janvier 1782.

*Maupin*



Je soussigné, M. [Name],  
présentement [Address],  
certifie que [Name] est  
le véritable propriétaire  
de [Property] et que  
tous les droits de  
propriété sont réservés  
à son profit.

En témoignage de ce qui précède,  
j'ai signé et apposé mon  
sceau le [Date] à [Location].  
M. [Name]

Donné à Paris le [Date] en présence de  
M. [Name] et M. [Name].  
M. [Name]